

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 11

Artikel: Une heureuse initiative en matière d'éclairage domestique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-49201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

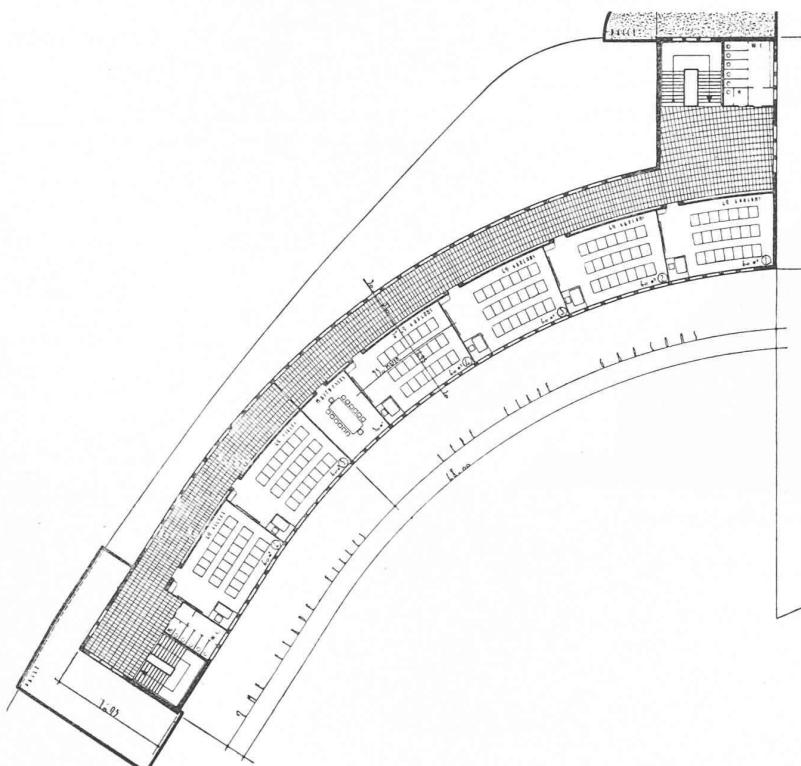
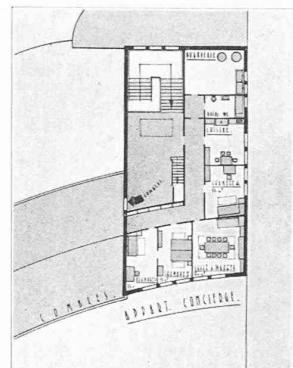
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

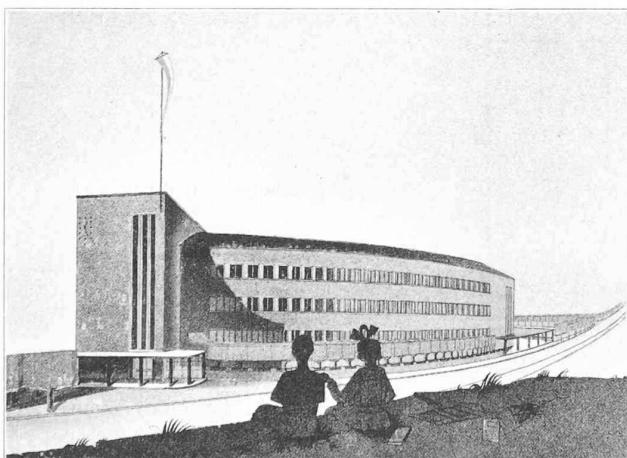
CONCOURS POUR UN BATIMENT D'ÉCOLE, A FRIBOURG

Plan des 1^{er} et 2^e étages. — 1 : 600.

Plan des combles. — 1 : 600.

II^{me} prix :

Projet de MM. Rosset et Matthey.



Perspective.

Une heureuse initiative en matière d'éclairage domestique.

Aux amateurs de bon éclairage, la *Compagnie parisienne de distribution d'électricité*, soucieuse du confort de ses abonnés, propose une aide. Elle leur enseignera, en quelques minutes, les connaissances nécessaires pour mener à bien les améliorations les plus courantes et elle leur montrera que leur économie (fût-elle de bouts de chandelle) n'est pas une économie qui « paye » : la lumière électrique est 300 fois moins chère que

celle des bougies et nos yeux valent bien un petit effort de modernisation. A cet effet, la C. P. D. E. met au point, à l'heure actuelle, un organisme de démonstration.

Des jeunes femmes seront chargées d'aller montrer à domicile, et sur demande, les bienfaits d'un éclairage rationnel. Elles auront strictement un rôle de conseillères « ès lumière » parce qu'elles ne vendront ni appareils, ni lampes. Leurs visites rendront certainement de grands services aux maîtresses de maison car elles sauront trouver, sans bouleverser toute l'installation, sans inciter à une dépense exagérée, la meilleure place pour chaque appareil. Elles conseilleront quelques améliorations faciles à réaliser, telles que : coudre une étoffe blanche à l'intérieur d'un abat-jour ; égayer un coin gris et triste par une tache lumineuse ou simplement en déplaçant une lampe mal située ; placer un réflecteur sur une armoire pour réaliser un éclairage indirect ; munir les fausses bougies d'un lustre de petits diffuseurs ; transformer un vase en luminaire. Mille et un petits travaux que des connaissances pratiques en éclairagisme leur suggéreront.

Afin d'expliquer facilement des réalités physiques parfois abstraites, telles que l'éblouissement, la réflexion sur les surfaces colorées, la recherche de l'éclairage utile pour un travail déterminé, etc., les visiteuses seront munies d'une valise contenant tout le matériel nécessaire pour réaliser des expériences simples. Quelques accessoires peu encombrants leur permettront de prouver les effets d'un bon éclairage et les avantages des appareils bien outillés.

Voilà d'heureuses prémisses à la campagne d'éclairage qui doit commencer au début de l'hiver prochain, conclut le « Bulletin d'informations pratiques concernant les applications de l'électricité », auquel nous avons emprunté la matière de cette note.